

Trimestriel
Prix, France : 3 F Québec : 1 dollar
Abonnement annuel, France : 10 F
Québec : 4 dollars
N° commission paritaire : 51571

FRANCE QUÉBEC



PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION FRANCE-QUÉBEC
54, AV. DE SAXE 75015 PARIS
Tél. : 783.31.34 AUTOMNE 79
N° 31

les livres du Québec

Commençons par un livre qui n'est pas d'un auteur québécois : *Le Québec* du Géographe Pierre George, dans la collection « Que sais-je ? » (Presses Universitaires de France). Il remplace le *Canada Français* de Raoul Blanchard (1964), excellent, mais qui reflétait une époque disparue. On y trouvera toutes les données d'aujourd'hui : en particulier, les chapitres sur Montréal et Québec soulignent bien leur physionomie respective, et il ne méconnaît pas non plus l'importance des villes moyennes. Le dernier chapitre, sur le nouveau débat politique, constitue un bon abrégé des événements récents.

Autre « étrangère » au Québec, l'Acadienne Antonine Maillet y habite cependant, et y enseigne. Nous ne saurions ignorer ici son dernier roman, *Pélagie la charette* (Grasset), son chef d'œuvre, qui s'élargit aux dimensions de l'épopée pour raconter l'interminable marche du grand retour après le Grand Dérangement, telle que la retracent les conteurs dont elle s'approprie le langage et l'âme.

ROMANS ET NOUVELLES

D'autres romans nous arrivent du Québec.

Les Intrus de Léa Pétrin (La Presse) méritent la lecture : ces intrus, ce sont les journalistes, les policiers, les curieux attirés par un fait divers dans un domaine campagnard dont les habitants avaient déjà peine à se protéger contre les intrusions des spéculateurs : l'intrigue complexe est bien menée et l'intérêt ne décroît pas.

D'un genre différent, *L'Écriveule* de Réjean Bonenfant (La Presse) cherche à traduire le décousu et le malaise d'une adolescence où les souvenirs parfois dramatiques sont marqués par la désillusion. Et *Les Sœurs d'Io* de Thérèse Bonvouloir-Bayol (HMK) content les errances d'une femme pareillement désaxée et qui se compare au personnage mythologique, harcelé par les piqûres corrosives d'un taon.

Les sept nouvelles de Claire Daignault, *L'Amant de Dieu* (La Presse) on en commun la peinture de mauvais prêtres en proie au démon de la chair. La dernière, beaucoup plus longue — 88 pages, plus de la moitié du volume — tourne au mélodrame.

Celles de Louise Darios, *Le retable des merveilles* (Naaman), dont l'auteur est une Montréalaise venue de Paris, s'inspirent, dit-elle de faits réels et du folklore latino-américain.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET SOCIOLOGIE

Clément Moisan, qui avait écrit en 1969, *l'Age de la littérature canadienne*, rectifie le tir en nous donnant *Poésie des frontières* (HMH), où il n'est plus question que d'une « étude comparée des poésies canadienne et québécoise », c'est-à-dire de la façon dont ces deux littératures distinctes peuvent se rencontrer ou s'opposer sur les mêmes thèmes.

Dans *Jules Verne et le Québec* (Naaman), Bruno-André Lahalle étudie le roman, *Famille sans nom*, que l'auteur de *Cinq semaines en ballon* a consacré aux insurrections des patriotes : en les situant dans son œuvre, dans son temps, et par rapport aux faits historiques, il en fait ressortir le caractère divinatoires.

Le gros livre de Jacques Marchand sur *Claude Gauvreau, poète ou mythocrate* (VLD) tente de débroussailler une œuvre obscurcie à la fois par l'auteur lui-même et ses admirateurs inconditionnels, et constitue un préambule indispensable au jugement critique des commentateurs à venir.

C'est aussi une bonne analyse que celle de Robert Major, *Parti pris : idéologies et littérature* (HMH). Avec le temps qui nous sépare de l'école qui portait ce nom, il devient possible d'en dégager des tendances, de mesurer les limites (la place du jocal, notamment, bien moindre en fait que les déclarations ne le donneraient à supposer), d'évaluer la part des idées dans la création.

Parti pris se situe au terminus du long itinéraire que retrace Georges Vincenthier dans *Une idéologie québécoise* (HMH), en partant de Papineau et en passant par le conservatisme, le corporatisme, le nationalisme : le titre devrait peut-être se mettre au pluriel, et le lecteur pourra s'y initier à la succession des mouvements les plus divers ; encore ne s'agit-il que des idées et des revues avant tout littéraires. *Amérique Française* ou *La nouvelle relève* ne figurent pas dans l'exposé ni même dans la bibliographie.

Abordant des mouvements encore plus récents, ceux qui prennent leur origine en 1968 mais qui semblent en déclin tout en ayant leurs prolongements, Gaëtan Rochon, dans *Politique et contre-culture* (HMH), en traite sur le plan international. Jean-Marc Piotte aussi, bien entendu, dans son essai, *Marxisme et pays socialistes* (VLD), qui relève d'une scolastique se bornent à discuter de la conformité à des dogmes admis inconditionnellement : et le *Territoire imaginaire de la culture*, de Michel Morin et Claude Bernard (HMH), esquisse ce qui semble aux auteurs le rôle de la culture québécoise : ne pas s'enfermer « dans des problèmes d'auto-définition et dans une attitude de jalousie défensive à l'égard de la culture française » mais envisager positivement, en terre d'Amérique, « la possibilité de renouvellement et plus encore de recommencement de la culture française ».

C'est cependant, dans ce domaine, *Les deux royaumes* de Pierre Vadeboncoeur (L'Hexagone) que paraît de beaucoup le plus remarquable des ouvrages recensés aujourd'hui. L'auteur est un sociologue et fut un militant mais il s'élève bien au-dessus de la sociologie : il s'interroge sur

notre culture d'intellectuels, « professionnels de la polémique », sur l'exclusivité de notre modernité, réduite « à l'absolue contemporanéité », sur le clivage entre le culturel et le fonctionnel. Il fait penser.

DIVERS

Voici maintenant de l'histoire : *Le Journal* de Pierre-Esprit Radisson, coureur des bois qui passe d'un coup, Français, Anglais, Iroquois, Sioux, et fut un des fondateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; écrit en anglais, inédit jusqu'ici, il est traduit, pour les années 1682 et 1683, par Pierre-Paul Charlebois (Stanké).

Plus près de nous, Gilles Proulx conte *L'Aventure de la radio au Québec* (La Presse). On y relève qu'au début, les commanditaires anglophones « obligeaient les scripteurs à mal écrire sous prétexte que c'était le seul moyen d'atteindre la population », mais que pourtant la radio a contribué à généraliser l'usage du français au Québec.

Jean-Claude Dussault et Gilles Toupin écrivent un *Eloge et procès de l'art moderne* (VLD), en insistant sur ses affinités avec la théosophie, en indiquant un certain parallélisme avec les courants traditionnels.

Sur le terrain de la pédagogie, signalons le livre d'Yves Bégin, *L'Individualisation de l'enseignement*, publié par l'Université du Québec (Institut National de la Recherche Scientifique), et sur celui de la psychologie, l'étude de Marcelle Maugin Pellaumail, *Le Masochisme dit féminin*, qui s'inspire de la psychanalyse mais aussi d'un féminisme qualifiant de masochiste toute attitude de soumission familiale ou sociale.

Enfin, à ceux qui désirent lire ou relire les œuvres anciennes d'auteurs contemporains, signalons la réédition, en format de poche, de *Alexandre Chenevert* de Gabrielle Roy, de *Le jour est noir* et de *l'Insoumise* de Marie-Claire Blais, de *l'Agoak* d'Yves Thériault (Stanké) et celle de *la Petite patrie* où Claude Jasmin conte son enfance montréalaise (La Presse).

Auguste VIATTE

FRANCE
QUÉBEC

«France-Québec» est publié par l'Association France-Québec, 54, Av. de Saxe, 75015 Paris Tél. 783.31.34. C.C.P. : 30 726-17 S.

Directeur de la publication : Christian Philip
Président du comité de rédaction : Bernard Gaud

Conception graphique : Kathy Ducloux
Régie de la publicité : France-Québec

Commission paritaire n° 51571
Les articles de « France - Québec » peuvent être reproduits sans autorisation avec mention de la source

Imprimerie : Buroprint - Tél. 270.62.37.

EDITORIAL

1979 a été marqué pour notre association par le premier Congrès commun France-Québec et Québec-France. Ce Congrès a été la fête de l'amitié franco-québécoise que je souhaitais. Il a été le plus grand rassemblement jamais réussi par France-Québec. Notre dixième anniversaire fera date. Grâce à Brouage-Québec, nous avons trouvé à La Rochelle un accueil sympathique que nous n'oublierons pas.

Les résolutions votées témoignent de la volonté des deux associations de voir nos gouvernements développer encore les relations « directes et privilégiées » entre la France et le Québec. Plusieurs idées exprimées par le Congrès verront peut-être une réalisation dans les prochaines années. Déjà la mise en route au Québec, à la mi-septembre, d'une chaîne de télévision par câble, exclusivement constituée par une sélection de programmes des trois chaînes de télévision française, représente un événement de première importance. En dépit de nombreuses difficultés juridiques, cette initiative, soutenue par France-Québec depuis plusieurs années, a pu se concrétiser. Elle permettra d'atténuer la formidable pression des télévisions anglophones et aidera nos amis québécois dans l'affirmation de leur spécificité culturelle et linguistique. Il reste à espérer, même si le câble n'existe pas encore en France, que nous saurons, d'une manière ou d'une autre, faire une place sur nos antennes à des programmes produits par le Québec. Il ne faut pas oublier que la coopération c'est l'échange.

Le Congrès a été aussi l'occasion d'affirmer la volonté des deux associations de donner un nouvel élan à leurs activités. Les bases ont été jetées d'une action plus diversifiée et plus ambitieuse.

Le rendez-vous que nous nous sommes donné, à Québec, vraisemblablement au début de septembre 1981, témoigne que La Rochelle n'a pas été un feu de paille mais constitue un point de départ.

France-Québec va s'attacher à prouver que les projets discutés à La Rochelle sont réalisables. Nous voulons dès 1980 aller de l'avant. Pour réussir, nous devons créer de nouvelles associations régionales et continuer à enregistrer des adhésions supplémentaires. Une attention toute particulière sera accordée à ce développement interne de l'association.

Notre croissance ne va pas sans créer des difficultés. Le budget de France-Québec ne suit pas le rythme de progression de nos activités et nos ambitions. L'association risque de ne plus pouvoir dès le 1^{er} janvier prochain, continuer à rémunérer un secrétaire général. Si nous devons prendre une telle décision, ce serait un pas en arrière regrettable, pire, une erreur. C'est pourquoi j'espère que nos deux gouvernements sauront nous aider et comprendront qu'il est utile et sain d'encourager les échanges que nous suscitons. Je veux croire que nous pourrions trouver une solution et conserver un secrétariat national étoffé. Si malheureusement aucune ressource nouvelle ne devait être possible, le Conseil d'Administration sera saisi d'un plan visant à faire face. Nous devons faire des économies, abandonner provisoirement telle ou telle forme d'action. Mais en toute hypothèse, nous saurons conserver à France-Québec son dynamisme.

Le rôle de France-Québec sera particulièrement nécessaire au cours des prochains mois, à la veille du referendum québécois sur la souveraineté-association. Nous devons aider à expliquer en France le pourquoi de cette consultation et son enjeu. Il n'est pas possible de rester

indifférent devant une décision aussi capitale pour le devenir de la communauté francophone. La France doit être prête à aider le Québec dans la construction d'un futur qu'il choisira librement.

France-Québec est heureuse d'accueillir à Paris M. Yves MICHAUD, nouveau Délégué Général du Gouvernement du Québec. Nous sommes persuadés qu'il sera pour notre association un ami à l'image de son prédécesseur, M. Jean DESCHAMPS, lequel laissera le souvenir d'une grande gentillesse et d'une efficacité certaine. L'installation à Paris, rue du Bac de locaux spécialement aménagés pour les services culturels de la Délégation constitue un résultat positif de sa gestion. Il a pu ici réaliser une entreprise que France-Québec souhaitait depuis longtemps et qui permettra au Québec de mieux s'affirmer dans notre capitale. M. DESCHAMPS qui est nommé à un poste important au Québec, puisqu'il aura la tâche de superviser les sociétés d'état, saura poursuivre son action au service des relations franco-québécoises. Il pourra contribuer directement au progrès des échanges économiques dont il est persuadé qu'ils doivent progresser.

En cette rentrée 1979, France-Québec est décidée à poursuivre son action en dépit des soucis financiers qui entravent son fonctionnement. Le rassemblement de La Rochelle a été si positif qu'il n'est pas possible de décevoir une telle attente. Aujourd'hui plus que jamais, France-Québec ne peut être une association comme les autres. Elle a besoin du concours de chacun de ses adhérents et doit en compter toujours davantage.

France-Québec veut-être le support de nouvelles activités et sollicite de nouveaux moyens et c'est pourquoi elle sollicite de nouveaux moyens.

Christian PHILIP

LE NOUVEAU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC EN FRANCE SALUE LES ADHÉRENTS DE FRANCE-QUÉBEC

Il est toujours agréable, en arrivant dans un pays, d'être accueilli par des amis.

Les vœux chaleureux qui m'ont été présentés par le Président de France-Québec le premiers jours de mon mandat à Paris, ont déjà donné ce ton amical qui caractérise l'action de l'Association.

France-Québec ne m'est pas une inconnue. A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'en apprécier l'action et le rayonnement au service du Québec et de nos relations fraternelles.

France-Québec peut être assurée que le représentant du Gouvernement du Québec mettra en œuvre tout ce qu'il est en son pouvoir de faire pour faciliter les projets qui concourraient à une meilleure connaissance du Québec en France.

En ces temps où le Québec, plus que jamais, souhaite que les Français dans leur ensemble, s'intéressent au destin collectif du peuple québécois, France-Québec constitue un élément fondamental de ces relations irréversibles qui se sont établies et n'ont cessé de se développer depuis 15 ans.

A vos vœux, croyez que je répondrai par toute ma compréhension et mon appui.

Yves MICHAUD

La principale résolution du Congrès du P.Q.

Voici le texte de la résolution la plus importante du 7^e Congrès du Parti Québécois, adoptée presque à l'unanimité par l'assemblée plénière. Ce nouveau texte remplace le chapitre deux du programme du P.Q. (version 1978) et apporte au manifeste de février 1979 (d'Égal à Égal) des changements tendant à clarifier la démarche d'un gouvernement du P.Q. au lendemain d'un référendum qui lui aurait été favorable.

Le chapitre 2 se lirait donc comme suit :

« Un gouvernement du Parti québécois s'engage :

1. Dès que les Québécois lui en auront donné mandat par voie de référendum, exiger le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs inhérents à un Etat souverain et proposer au Canada de réaliser avec lui une association d'Etats souverains devant succéder aux arrangements constitutionnels actuels.

2. Mener les négociations en cause avec toute la diligence compatible avec les intérêts des parties concernées.

3. Contribuer à assurer la continuité des échanges et des institutions qui lui paraîtra compatible avec sa souveraineté et ses intérêts.

4. Demander aux citoyens du Québec, dans l'éventualité où il paraîtrait impossible d'en arriver à une entente satisfaisante avec le Canada, le mandat d'exercer sans partage les pouvoirs d'un Etat souverain.

5. Assurer, en toute éventualité aux citoyens du Québec le maintien des droits acquis individuels sous forme d'allocations, de pensions, de services ou d'emplois et notamment :

a) les allocations familiales ;
b) les pensions de vieillesse et leur supplément ;

c) les pensions aux vétérans ;
d) la sécurité d'emploi des fonctionnaires fédéraux québécois ainsi que des employés québécois des sociétés d'état fédérales.

e) tous autres droits découlant de circonstances actuellement reconnues.

6. Promouvoir le plus possible l'autonomie du Québec au cours de la période restant à passer sous le régime politique actuel.

Ottawa diffuse une image non conforme à la réalité.

C'est ce qu'a affirmé le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, devant une commission parlementaire québécoise. Les textes déposés à l'appui de cette accusation par M. Morin comprenaient des extraits d'allocutions de MM. Andrew, Towe et Pelletier, ambassadeurs du Canada respectivement à Athènes, Washington et Paris, ainsi que des extraits d'articles parus dans le n^o 43 de la revue « Canada d'Aujourd'hui », organe d'information des ambassades du Canada.

M. Morin a également cité le cas de l'ambassade à Dakar qui donne l'image « que le Canada est un vaste et grand pays francophone ». C'est peut-être pour ne pas détruire cette image que le gouvernement fédéral canadien a refusé l'an dernier au Québec la permission d'ouvrir une délégation dans la capitale sénégalaise ?

Le câble québécois se branche sur la télévision française.

Depuis le mois de septembre, la majorité des téléspectateurs québécois abonnés au câble peuvent voir des émissions provenant des trois chaînes de télévision française. En effet, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a autorisé la Société d'édition et de transcodage T.E.Ltée à diffuser les émissions des réseaux français TF 1, Antenne 2 et FR 3 aux câblo-distributeurs qui désirent offrir ce service à leur clientèle.

Le Parti Québécois compte 203.000 membres.

Le Congrès du Parti Québécois a permis d'établir un bilan satisfaisant tant en ce qui concerne le nombre des adhérents que le montant des souscriptions : l'adhésion de 26.102 nouveaux membres permet d'atteindre un total de 203.000 personnes à jour de cotisation alors que la campagne de financement populaire a permis de recueillir \$ 2.630.399 pour une moyenne de \$ 23.55 par souscripteur.

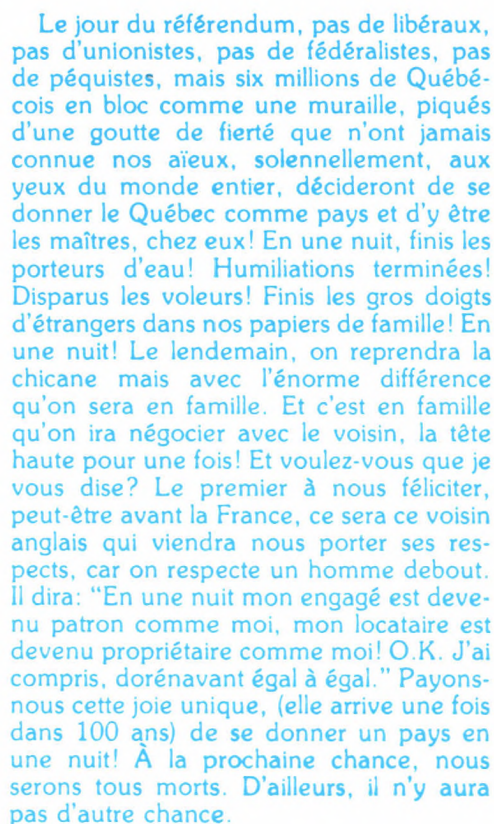
Les Libéraux pour le « NON ».

Le parti libéral du Québec (P.L.Q.) défendra le principe même du fédéralisme lors du référendum sur la souveraineté de la province prévu pour le printemps. C'est ce qu'ont décidé, dimanche 9 septembre, ses quatre cents cinquante neuf délégués réunis à Sherbrooke (Québec). Sans soumettre aux électeurs un contre-projet libéral face au parti québécois au pouvoir, qui prône la souveraineté politique et l'association économique du Québec avec le reste du Canada, le P.L.Q. appellera donc à dire « non » à la question posée par le gouvernement de M. Lévesque quelle qu'en soit la teneur.

Yves Michaud, délégué général du Québec à Paris.

M. Yves Michaud a été nommé délégué général du Québec à Paris, en remplacement de M. Jean Deschamps, a-t-on annoncé officiellement jeudi 30 août, à Québec. M. Michaud a pris ses fonctions le 1^{er} Octobre dernier. Le nouveau délégué général, dont la nomination était attendue depuis plusieurs mois, est un ami personnel du premier ministre M. René Lévesque, auprès duquel il exerce depuis 1977 les fonctions de conseiller en affaires internationales.

Agé de quarante-neuf ans, M. Michaud est un journaliste de formation venu en 1966 à la politique.



Le jour du référendum, pas de libéraux, pas d'unionistes, pas de fédéralistes, pas de péquistes, mais six millions de Québécois en bloc comme une muraille, piqués d'une goutte de fierté que n'ont jamais connue nos aïeux, solennellement, aux yeux du monde entier, décideront de se donner le Québec comme pays et d'y être les maîtres, chez eux! En une nuit, finis les porteurs d'eau! Humiliations terminées! Disparus les voleurs! Finis les gros doigts d'étrangers dans nos papiers de famille! En une nuit! Le lendemain, on reprendra la chicane mais avec l'énorme différence qu'on sera en famille. Et c'est en famille qu'on ira négocier avec le voisin, la tête haute pour une fois! Et voulez-vous que je vous dise? Le premier à nous féliciter, peut-être avant la France, ce sera ce voisin anglais qui viendra nous porter ses respects, car on respecte un homme debout. Il dira: "En une nuit mon engagé est devenu patron comme moi, mon locataire est devenu propriétaire comme moi! O.K. J'ai compris, dorénavant égal à égal." Payons-nous cette joie unique, (elle arrive une fois dans 100 ans) de se donner un pays en une nuit! À la prochaine chance, nous serons tous morts. D'ailleurs, il n'y aura pas d'autre chance.

Félix Leclerc,
L'ACTUALITÉ, fév. 79

Compte-rendu du Congrès de La Rochelle

Pour la première fois, un congrès commun entre les deux associations sœurs, France-Québec et Québec-France avait lieu en cette année de dixième anniversaire de France-Québec. Quel meilleur endroit que La Rochelle pour ces retrouvailles, beauté du ciel, beauté de la mer, noblesse des remparts, liesse de la ville pavoisée aux couleurs du « fleur de lysé » québécois.

Il convient de rendre un hommage tout particulier à l'association Brouage-Québec et à ses animateurs M. et Mme OLIVET sur qui la responsabilité de l'organisation de cet important congrès reposait pour la plus large part.

Tous ceux qui se trouvaient à La Rochelle pendant ces quelques jours avec nous peuvent témoigner du bien fondé d'un satisfecit parfaitement justifié.

Il serait vain de reprendre étape par étape la totalité du congrès (pour cela se reporter au programme détaillé paru dans le dernier numéro de France-Québec, n° 30).

Nous préférons faire ressortir les faits saillants :

- 1°) Le travail des commissions et leurs résolutions ;
- 2°) L'aspect politique du congrès ;

Les « petits moments » d'un grand congrès auront aussi leur place.

Le Travail des Commissions et leurs résolutions

Pour la première fois, des commissions mixtes franco-québécoises ont travaillé sur des sujets communs aux français et aux québécois. Chaque commission étant présidée par un québécois et co-présidé par un français ou inversement, on peut raisonnablement penser que le travail réalisé dans les groupes a été dirigé d'une façon aussi paritaire et impartiale que possible.

En ce qui concerne l'assistance aux commissions, elle varia suivant leur thème mais partout le travail fut sérieux, les échanges animés. On s'efforça de proposer des mesures efficaces et pratiques.

Voici un condensé des résolutions qui ont reçu l'assentiment de l'Assemblée Générale des deux associations. Rappelons auparavant que ces résolutions engagent l'activité des deux associations pour l'avenir et qu'à ce titre elles ne constituent pas un banal assemblage de souhaits mais un véritable programme de travail.

Il faut noter que le Secrétariat National de France-Québec tient à la disposition de tous ceux qui en feraient la demande le texte intégral des résolutions des commissions.

RESOLUTION GENERALE

« Les deux associations se félicitent des gouvernements français et québécois de l'attachement à la cause des relations franco-québécoises.

Par les visites réciproques des deux Premiers Ministres, par les contacts fréquents entre ministres, entre hauts fonctionnaires, par les échanges nombreux et fructueux établis dans le cadre de la Commission Permanente et de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, ils contribuent de façon hautement significative au développement de l'un et l'autre pays.

Afin que ces relations dépassant le cadre de l'intérêt bien compris des institutions publiques françaises et québécoises, puissent déboucher sur une amitié et une solidarité grandissantes des populations française et québécoise et sur des relations personnelles et privées entre Québécois et Français, les associations recommandent aux gouvernements de poursuivre et de développer leur aide financière aux mouvements associatifs qui ont pour but de promouvoir le renforcement de ces liens et tout particulièrement aux associations France-Québec et Québec-France ».

COMMISSION INFORMATION

— Elle propose de sensibiliser le public français aux importantes évolutions en cours au Québec par la diffusion d'une émission de la série « Les Dossiers de l'Écran » à l'occasion du référendum du printemps prochain.

« Emet le vœu que quelle que soit la nature des décisions prises démocratiquement par le Québec, elles apparaissent comme celles d'un peuple qui décide librement de son destin, et qu'elles puissent être reconnues et respectées comme telles.

L'Association France-Québec manifeste au peuple québécois sa sympathie active dans ces circonstances.

L'Association Québec-France prend acte de cet appui et souhaite qu'il puisse être continué et développé ».

— Souhaiterait que se développent les échanges de journalistes mais aussi d'émissions télévisées en particulier dans le cadre de la télévision par câble et de la télévision régionale.

Commentaire : Chargée d'un secteur particulièrement sensible en cette période de préparation du référendum québécois, cette commission n'a pas hésité à manifester la vigilance des associations France-Québec et Québec-France en cette occasion.

COMMISSION CULTURELLE

Résolution n° 1

Les deux associations demandent à leurs gouvernements respectifs de prendre toutes dispositions pour la conservation et la mise en valeur de leur patrimoine, notamment en France à l'égard du site de Brouage et de la partie consacrée à la Nouvelle-France au Musée de La Rochelle.

— Que l'exposition itinérante prévue par le Musée (à la demande de l'association Les Amis du Perche) sur « la vie quotidienne des premiers colons français à leur arrivée en Nouvelle-France au 17^e siècle », soit organisée dans les meilleurs délais et accueillie par tous les groupes régionaux de France-Québec.

— Qu'une attention toute particulière soit accordée aux manifestations franco-québécoises organisées par la ville de La Rochelle et la Maison de la Culture en 1980.

Résolution n° 2

Les associations demandent aux Ministères de l'Éducation :

— de veiller particulièrement à la qualité de l'enseignement de l'histoire du Québec dispensé dans les établissements primaires et secondaires.

— de doter les corps enseignants de la documentation écrite et audiovisuelle indispensable pour mieux faire percevoir les réalités québécoises et françaises aux jeunes.

— de développer l'enseignement de la civilisation et de la littérature québécoises dans les universités françaises et ce, en faisant appel à des professeurs qualifiés.

Résolution n° 3

Elles demandent pour la troisième fois, respectivement aux responsables des Postes et à ceux des Affaires économiques :

— la suppression de la taxe minimale de 9 F. dont font l'objet les livres envoyés à titre privé du Québec en France dès que leur poids excède 454 grammes et qu'ils sont, par conséquent, expédiés comme colis postaux.

— la franchise douanière aux livres en question quand ils sont d'usage courant et ne se sont pas l'objet d'un commerce.

Résolution n° 4

Elles demandent aux gouvernements :

— de prendre des dispositions favorables à des co-éditions ou à des rééditions de livres et de disques québécois et français édités en France ou au Québec et non diffusés au Québec et en France. (Ex. : l'Anthologie de la littérature québécoise, de Gilles Marcotte n'est pas disponible en France.)

— de veiller à une large diffusion de l'ouvrage bibliographique sur le Québec rédigé par le CNDP.

— que les échanges d'expositions artistiques soient assurés et facilités

COMMISSIONS ECHANGES

Suggère comme moyens de développer le dialogue franco-québécois :

— Organisation périodique de jeux France-Québec.

— Abaissement sensible des tarifs téléphoniques et postaux entre les 2 pays.

— Développement et suivi plus efficace des correspondances scolaires entre classes françaises et québécoises par une prolongation de l'opération « 500 classes ».

— Diffusion de l'information sur toute manifestation locale ayant trait au Québec pour les français, à la France pour les Québécois.

— Collaboration entre archéologues français et québécois.

COMMISSION ECONOMIQUE

Insiste sur les propositions suivantes :

— Création d'un supplément économique à chacune des revues.

— Exposition économique sur le Québec mise à disposition des associations France-Québec.

— Création d'une banque de stage pour les professionnels.

— Envoi à chaque association régionale française et québécoise du guide des affaires de la Chambre de Commerce France-Canada.

COMMISSION TROISIEME AGE

Réunie pour la première fois, elle demande aux deux gouvernements :

— pour faciliter les échanges de groupes, de faire bénéficier les ressortissants de l'autre pays des avantages aux nationaux (réduction sur les transports).

— de faciliter l'information réciproque sur les développements de la recherche gérontologique et gériatrique.

L'ASPECT POLITIQUE DU CONGRÈS

Cet important congrès fut aussi marqué par des discours de MM. PEYRE-FITTE, Garde des Sceaux et Jacques-Yvan MORIN, Vice-Premier Ministre du Québec.

10 ans d'existence de France-Québec à quelques mois d'une échéance de toute première importance pour le Québec ne pouvait que donner un lustre tout particulier aux interventions des représentants de chacun des gouvernements. Il va de soi que nous ne pouvons relater l'intégralité de chacun des discours, nous nous efforcerons d'en faire ressortir les passages essentiels.





Monsieur MORIN et Monsieur PEYREFITTE
lors de la conférence de presse
se sont félicités du rôle des associations
dans les relations franco-québécoises



Extrait de l'intervention de M. Jacques-Yvan MORIN, Vice-Premier Ministre du Québec et Ministre de l'Éducation : le rôle et le soutien de la France, plus important que jamais.

M. MORIN a tout d'abord défini les principes de la « souveraineté-association » que le gouvernement québécois entend proposer au referendum du printemps prochain.

« Nous souhaitons trouver des contrepoids à l'omniprésence américaine sur notre territoire. L'un de ces contrepoids, c'est l'Europe et au premier chef, la France. La France et le Québec ont une cause commune : celle du fait français, de la francité. Les résolutions que vous projetez d'adopter sont de la plus haute importance en ce sens. Si nous arrivons à développer les échanges, tel que vous nous y incitez, nous aurons bien préparé l'avenir. Nos deux associations jouent un rôle essentiel. Si les peuples en effet, ne se parlent pas, les gouvernements peuvent toujours ergoter : il ne se fera rien de durable.

Il ne doit pas se trouver de région du Québec et de région de France qui n'aient été sensibilisées à la nécessité de l'union entre nos deux pays. Ce à quoi devaient très certainement rêver ceux qui sont partis de La Rochelle il y a 300 ans. Bon Congrès ».

Intervention de M. PEYREFITTE : Clarification de la position du Gouvernement français face à la question du referendum.

Parenté de sang : « Je parlais d'amitié, il s'agit en fait de plus que cela. Les liens qui unissent les Québécois et les Français sont des liens de sang autant que de sentiment. Et nous sommes ici pour redécouvrir la fibre d'une parenté que l'espace et le temps avaient recouverte de leurs vicissitudes et de leurs distances. C'est un morceau du peuple français qui a transplanté ses racines sur les rives du Saint-Laurent ».



Parenté d'esprit : « La religion la plus répandue, les noms, les coutumes, l'âme de la langue, jusqu'aux comportements politiques, tout nous rapproche. Ou plutôt, tout participe de cette racine commune qui nourrit nos échanges.



Parenté d'action : « Il est émouvant de constater qu'au moment où le Québec renouait activement avec la France, il prenait de plus en plus conscience de sa propre identité. Il n'acceptait plus d'être soumis, dans l'ordre de la pensée, de la culture, de la science, à des influences étrangères. Il prétendait désormais former ses propres artistes, ses propres enseignants, ses propres savants. Cette personnalité, il ne s'agissait pas de la créer ; il s'agissait de la redécouvrir. La France pouvait sans aucun doute, y aider.



La position du gouvernement français : « Quel sera l'avenir ? Pour définir l'attitude de la France face à l'évolution de votre destinée, j'ai hasardé naguère une formule : non ingérence, non indifférence. Je la commenterai aujourd'hui comme un respect fondamental par les français de la liberté du peuple qui leur est le plus proche au monde. La France est trop soucieuse de la démocratie pour ne pas accepter la décision quelle qu'elle soit, que le peuple québécois prendra au printemps prochain ».

Intervention de Christian PHILIP : Vigueur, espoir et lucidité.

Après avoir retracé l'histoire déjà fournie de l'association France-Québec, le Président PHILIP a souligné avec vigueur l'importance des mois, des années à venir.

« France-Québec a 10 ans. Ce sont les dix prochaines années qui feront d'elle un adulte. C'est alors que nous saurons si notre association aura pu être fidèle à son ambition. Mais quand je vous vois tous réunis ici, quand je constate le dévouement et la disponibilité des membres des deux associations jumelles, quand j'entends tous les projets qui se discutent, quand je sais tout le potentiel que vous représentez, mes chers amis, j'ai confiance dans l'avenir.

La France est vieux pays dit-on souvent et le Québec serait l'image de la jeunesse. Ensemble, nous pouvons mettre en commun nos atouts respectifs et construire cette francophonie qui nous rassemble. France-Québec et Québec-France sauront tenir leur place. Ensemble, nous pouvons organiser quelque chose d'original qui fasse de nos deux associations le creuset d'une amitié indéfectible entre deux peuples que tout réunit. M. René LEVESQUE disait devant l'Assemblée Nationale lors de sa visite officielle en France « nous entendons maintenir et accroître sur un pied d'égalité ces relations privilégiées si mutuellement fructueuse et bénéfiques à tous égards ». Là est aussi le vœu et la volonté de France-Québec ».



Monsieur BLOCIOZEWSKI reçoit une marque d'honneur des mains du Vice-Président de Québec-France, Monsieur ROBERT

PETIT ECHOS D'UN GRAND CONGRÈS... PETIT ECHOS

Il convient tout d'abord de souligner que La Rochelle s'était mise à l'occasion du Congrès Commun France-Québec - Québec-France à l'heure québécoise et ce avec l'appui d'une municipalité dont le premier magistrat M. CREPEAU, a pu faire preuve une nouvelle fois de son sens de la chaleur humaine, de la communication, de l'imagination. Qu'à travers son dynamique maire, tous les Rochelais soient remerciés pour leur accueil si sympathique.

La nourriture : Dieu seul sait si les français, et on a pu s'apercevoir que les québécois aussi, sont attentifs à cet aspect de choses. Les congressistes ne purent que se réjouir de l'excellente cuisine qu'ils purent apprécier pendant ce congrès et la chose est d'autant plus remarquable que ce type de manifestation déçoit la plupart du temps. Ce ne fut pas le cas : spécialités régionales abondantes et appétissantes furent largement arrosés de vins délicieusement choisis par M. OLIVET. On vit même certains prolonger sur le port même de La Rochelle une dégustation œnologique jusque fort tard dans la nuit.

Les spectacles : Le Québec a « percé » en France pour une bonne part grâce à ces chanteurs, il faut en être conscient. Là encore, les

congressistes ne furent pas déçus grâce aux chanteurs, musiciens et groupes qui ont animé avec talent, enthousiasme les soirées de ce congrès couronné par une fête de la Saint-Jean particulièrement chaleureuse. Les français ont découvert à cette occasion que la tradition indienne au Québec ne relevait pas de la légende et ce grâce aux émouvantes danses des Montagnais, dirigés par leur Chef Paul-Emile FONTAINE. Rappelons quelques titres évocateurs de ces danses : Danse de la Hache, de l'Ours, du Grand Duc. Du beau spectacle qui sut faire oublier les défaillances techniques de la sonorisation.

Les « échanges franco-québécois au sein du Congrès ». Il est indéniable que ce congrès commun fut l'occasion d'une connaissance réciproque empreinte d'une grande chaleur humaine, de joies spontanées, de découvertes et, pourquoi ne pas employer ce mot tout simple d'amitié. On dit même que certaines promenades autour du port furent très tendres... et que la coopération franco-québécoise prit alors un aspect très confidentiel. Alors chut ! Concluons en silence et en douceur ces quelques lignes sur une note d'espoir et d'avenir. A 1981 à Québec pour le prochain congrès commun France-Québec - Québec-France.

LA ROCHELLE AU SON DU VIOLON

Ce grand congrès a été l'occasion d'une réunion assez exceptionnelle d'artistes québécois et de groupes traditionnels français et québécois. Qu'on en juge !

Vendredi soir au parc des expositions, deux musiciens québécois contemporains : Jim et Bertrand, auteurs de plusieurs disques découvrant des sonorités nouvelles par le truchement de leurs voix et des cordes de leurs divers instruments. La Bottine Souriante, violoneux, gigueux, chanteurs et autres musiciens ont entraîné le public dans le rythme endiablé des réels et des danses carrées.

Samedi soir, c'était d'abord au parc des expositions, deux groupes folkloriques l'un français, des Charentes, d'autres québécois, de Sept-Iles qui se répondaient dans une tradition aux racines communes par dessus l'histoire et l'atlantique : les Dejhouqués et les Nord-Folk.

Et plus tard sur le port, les violons de Dominique Tremblay et de Philippe Gagnon punctuaient le superbe feu d'artifice de la journée du soleil.

Enfin les feux de la St-Jean, dimanche soir, voyaient briller les costumes et l'entrain des groupes folkloriques québécois.

France-Québec, soucieux d'ouvrir largement ses colonnes à tous ceux qui s'intéressent aux relations franco-québécoises vous propose ci-dessous un article dont le contenu n'engage évidemment que son auteur mais qui ne manquera pas d'intéresser. Il constitue le premier volet d'une série d'articles destinés à faire connaître le Québec sous ses différentes facettes.

Bernard GAUD

DANS NOS COLONNES, LA PAROLE EST AUX QUÉBÉCOIS

Un éminent professeur québécois de l'Université de Montréal, M. François Albert ANGERS a accepté de nous parler de son pays.

M. François Albert ANGERS a enseigné les sciences économiques à l'École des Hautes Etudes Commerciales (HEC Montréal) pendant quarante ans et il a créé l'Institut d'Économie Appliquée qu'il a dirigé pendant vingt-cinq ans. Il a participé et continue de participer aux congrès d'économistes en Europe. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'il connaît bien la France et qu'il peut nous donner son opinion personnelle sur l'attitude de la France vis-à-vis du Québec.

D'autre part, **sans jamais militer, soulignons-le, dans aucun parti politique**, M. François Albert ANGERS a consacré sa vie, à divers postes, à la lutte pour la survie, puis pour l'affirmation du Québec français.

Il a contribué à créer, en 1969, le Mouvement Québec Français (M.Q.F.) à l'occasion de la bataille parlementaire provoquée par le projet de loi linguistique n° 63 (ce désastreux « Bill » n° 63 qui légalisa au Québec la langue anglaise dans l'Enseignement, ce qu'elle n'avait jamais été).

Présidé et animé par lui, le Mouvement Québec Français réunissait en 1974 — au moment des manifestations contre un nouveau et dangereux projet de loi linguistique, le projet de loi n° 22 — trois grandes centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ), la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le Mouvement National des Québécois et différentes Alliances et Associations de Professeurs. Ce Mouvement, sorte de front commun, ne cessa de lutter pour la préservation de la langue française au Québec et pour la défense du Québec français.

Fin juriste, esprit clairvoyant, critique avisé sachant aller droit à l'essentiel, M. François Albert ANGERS a souvent, au cours de sa carrière, lancé des avertissements qui, s'ils avaient été écoutés des gouvernements alors au pouvoir, leur auraient évité bien des déboires (dont leur chute).

Actuellement, M. François-Albert ANGERS est plus que jamais — bien qu'à la retraite — au service de son pays et demeure un personnage de premier plan au Québec.



Nous espérons que son appel stimulera le désir des adhérents de France-Québec de faire connaître en France la véritable situation et les efforts de nos frères d'Outre-Atlantique. Il y a bien des façons de le faire : conversations, adhésions nouvelles, conférences avec diapositives, projection de films, arrangements d'échanges scolaires selon différents modes et à plus ou moins grande échelle entre classes françaises et québécoises, jumelages de villes ou de rues, tourisme, etc...

Certes, comme le demande le Professeur ANGERS, nous ne pouvons rester indifférents à l'épisode final de la lutte menée pendant plus de deux siècles par le peuple québécois pour demeurer Français. Nous nous devons — tout en restant à notre place, bien sûr, c'est-à-dire sans nous immiscer dans les affaires politiques du Canada et du Québec — de le soutenir de toutes nos possibilités, de toutes nos forces et de notre amitié.

Janine R. GRAVELIN

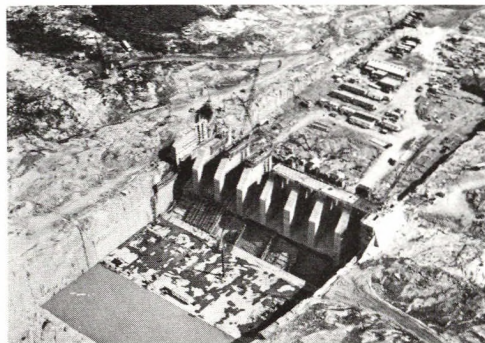
LA FRANCE DEVANT LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI

par François-Albert ANGERS

Les Français, cela ne fait aucun doute, sont quelque peu perplexes devant le Québec d'aujourd'hui. Il y a de quoi d'ailleurs, nous le comprenons bien au Québec. Après tout, pour les Français, le Québec a l'allure d'une sorte de fantôme qui revient hanter leur conscience après quelque chose comme deux cents ans, je ne dirai pas d'oubli, ni même d'abandon — ce serait injuste — mais tout simplement de disparition normale du champ des préoccupations de la France et des Français.

Il y a eu bien sûr fondation d'une colonie française en Amérique, par Samuel de Champlain, en 1608, à Québec. Cette colonie, à travers des hauts et des bas, avec un bon nombre de hauts faits d'armes, a connu sa fin en 1760 par la défaite des Plaines d'Abraham, ratifiée par le Traité de Paris de 1763. Pour toutes sortes de raisons sur lesquelles il serait vain de ratiociner aujourd'hui, y compris le fameux mépris de Voltaire pour « les quelques arpents de glace », la France ne pouvait plus se maintenir en Amérique. Ses intérêts d'alors étaient ailleurs. Elle a cédé en bonne et dûe forme le pays à l'Angleterre qui était alors installée en force dans ses colonies voisines, la Nouvelle Angleterre. C'était chose réglée. La France avait obtenu, en négociant le Traité de Paris, que fussent respectés la religion et les droits de propriété de ceux qui voudraient rester dans la colonie. Elle estimait avoir fait son devoir. Le plus évident pour elle était que, quant au reste, ce pays allait devenir anglais... pas nécessairement sous l'oppression des vainqueurs, mais par intérêt, le plus normalement du monde.

C'est ce que pensaient tout naturellement mes collègues ou confrères de l'Ecole des Sciences Politiques que j'eus l'occasion de côtoyer à Paris, dans les années 1935, 1937 : « L'ancienne possession française canadienne d'Amérique demeurée véritable pays français ? Allons donc ! ». Impossible de leur faire admettre que les Canadiens Français d'aujourd'hui, malgré leur certain accent spécial (les Français semblent facilement oublier l'existence chez eux, des accents marseillais, bourguignon, et combien d'autres...), étaient plus que la survivance folklorique d'une ancienne population française.



Un jour, pour tenter de convaincre mes collègues, j'apportai aux « Sciences Po » comme on appelait familièrement l'Ecole, un numéro de notre journal « La Presse ». Quand on sait ce que c'est que le quotidien « La Presse » : un volumineux journal de type américain, pouvant comporter quatre à six sections ou plus, et aussi bien 80 pages que 40, le tout rédigé en français, il y avait de quoi épater les incroyables.

— « Tout en français ? Ça, alors ! Est-ce que le Quai d'Orsay se mettait à pratiquer la subversion au Canada ? »

— Mais non, disais-je. Sachez en outre que ce journal n'est pas le seul du genre au Québec. Il y en a trois autres semblables, rien qu'à Montréal. Deux à Québec. Et un certain nombre, dans quelques autres villes. Il existe, de plus, une quarantaine de revues et une cinquantaine d'hebdomadaires, tous écrits exclusivement en français et sans aucun support venant de France, croyez-moi.

— C'est donc qu'il y a une importante population française au Canada ? Qui y vit en français ?

— Bien sûr : une population française qui a ses écoles, ses collèges, son Parlement ».

Alors venait la question, révélatrice pour nous Québécois (habitué à nous savoir français et vivants) de l'ignorance et de la bonne foi de nos interlocuteurs parisiens sincèrement convaincus que le problème du « Canada » était depuis deux siècles définitivement réglé. En fonction de quoi ce que je leur révélais n'avait pas de sens.

— « Pourquoi avez-vous voulu rester Français ? Qu'est-ce que cela vous donne ? Vous ne songez tout de même pas à revenir sous l'égide de la France ? »

— Bien sûr que non. Le problème n'est pas là.

— Mais alors, puisque vous avez été cédés sans retour à l'Angleterre et que c'est vous-mêmes qui n'avez pas voulu revenir en France, pourquoi n'êtes-vous pas tout simplement devenus Anglais ? ».



faute de connaître notre histoire, ils étaient portés à nous considérer comme une minorité fort privilégiée. Dans les milieux officiels du Canada, non seulement anglophones mais, même, francophones — les milieux des ministres et députés canadiens français y compris les milieux intellectuels étroitement reliés au pouvoir — c'est ce son de cloche que les Français de passage, ou en résidence, entendaient. On connaissait bien des « milieux nationalistes », mais ils étaient classés comme les agitateurs que l'on retrouve en tout pays et avec qui, surtout quand on est un Français séjournant au Québec, il fallait bien se garder de frayer.

Etant donné cet état de choses, l'attitude des Français envers le Québec aurait-elle pu être autre ? Loin de moi l'idée de le suggérer. Il eût fallu pour cela que la France eût des idées de « revanche » (comme ce fut le cas pour l'Alsace-Lorraine) ce qu'elle était loin d'avoir, ou bien qu'elle s'intéressât aux résurgences nationalistes du Québec de ce début du XX^e siècle, analysât leurs causes et se sentît justifiée d'intervenir, d'entreprendre de soutenir, ne fût-ce qu'en sous-main, les nationalistes d'alors : les Henri Bourassa, les Lionel Groux, etc. Mais ce n'était pas alors la mode, pour les grandes puissances, de se préoccuper du « libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Au surplus, pour la France, nous avions été cédés à l'Angleterre ; c'était notre état « de droit » au plan international sur lequel il n'y avait pas à revenir.

Plus tard, quand vint le temps des organismes internationaux, encore aurait-il fallu, pour qu'il paraisse à propos à la France d'intervenir, que le peuple du Québec se réclamât auprès de l'ONU de ce « droit des peuples » ce qu'il ne fit pas.



Je sais, par une assez longue expérience de certains milieux français parmi les plus éclairés, que la situation ne leur était pas facile pour la compréhension de ce qui se passait au Québec. Aujourd'hui, l'arrivée au pouvoir (en 1976) d'un parti indépendantiste a quelque peu facilité les choses, car il y a tout de même là une expression démocratique de la volonté populaire difficile à nier, même en alléguant que le mode de scrutin a donné le pouvoir au Parti Québécois avec seulement 41% des suffrages. Mais, il y a dix ans, en cette fameuse année 1967 où retentit sur les ondes la voix du Général de Gaulle nous avons assez bien imaginé, nous qui connaissions un peu l'état d'esprit

Après 1867, en effet, c'est-à-dire après l'établissement de la constitution fédérative qui régit encore le Canada, le français jouissait au Canada d'un statut officiellement (sinon toujours de gaité de cœur chez les Anglo-Canadiens) reconnu. Il était même reconnu — toujours sans que le Canada Anglais abandonne l'espoir que cela puisse être réduit à la longue par le jeu bien calculé des institutions — qu'une province : le Québec, pouvait continuer à vivre sous des institutions de droit français et principalement en langue française. On accepta donc — pas toujours avec enthousiasme, mais sans mettre de veto formel — que les Canadiens Français fissent appel à la France sur le plan culturel et que la France prit des initiatives pour soutenir la culture française non seulement au Québec, d'ailleurs, mais aussi bien dans les autres provinces canadiennes et tout particulièrement en Acadie (Provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse).

Ainsi avaient été les choses entre le Canada, le Québec et la France jusque vers les années « 50 » : d'une part, la masse de la population française qui connaissait vaguement l'histoire d'une colonie au Canada perdue sous Louis XV (et devenue anglaise) et qui n'y pensait plus ; d'autre part une série d'officiels, diplomates, fonctionnaires du Quai d'Orsay et professeurs d'université tout particulièrement, avec en plus quelques hommes d'affaires, au courant de notre survivance et d'une certaine situation en vertu de laquelle,

D'autres Français révélaient mieux encore leur état d'esprit : ceux qui, à cette époque, c'est-à-dire avant et pendant la deuxième guerre mondiale, ont eu à vivre au Canada. C'étaient des officiels et des hommes d'affaires. Ils étaient au Canada comme il y en avait d'autres aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne, en Amérique du Sud, selon le jeu ordinaire des relations internationales. Dans l'ordre de telles relations, il y a des règles à respecter — et que respectent tous les pays, même ceux qui entretiennent des visées de conquête à plus ou moins long terme. En ce qui concerne le Québec, il est clair que la France n'entretenait rien de pareil. Pour le succès même du type de relations qu'elle était admise à entretenir au Canada, son souci majeur était une parfaite loyauté dans le respect du Traité de 1763 et une attitude de non-immixtion dans les affaires politiques du Canada... A un point tel, que maints Canadiens Français en éprouvèrent du ressentiment en maintes circonstances. Ne voyait-on pas en effet les Français venus de France ne fréquenter les Canadiens Français que s'ils avaient des raisons officielles ou professionnelles de le faire ? — afficher leur préférence pour la société anglaise, fréquenter les clubs anglais, pêcher le saumon en anglais, etc.

Pourtant, les privilèges que la France était autorisée à exercer au Canada, en ce début du XX^e siècle, étaient fort larges par rapport à ce qui lui était normalement permis dans d'autres pays.

français, l'atterrement de l'opinion publique française devant le « Vive le Québec libre ! ». Pour nous, il était évident que le Général de Gaulle **savait** ce jour-là (neuf ans avant l'accession au pouvoir de M. René Levesque) de quoi il en retournait au Québec. Surtout, qu'on n'aille pas croire que c'est le Général qui a été le provocateur ; lui qui aurait été cause de la rupture de cette belle unité, tant vantée dans le monde, des « deux races » au Canada. Si on veut échapper, en France, aux doutes et aux remords, qu'on lise ou relise donc, sur ce sujet, un livre d'André Siegfried datant de **1902 : Le Canada, les deux races.**

Quelle attitude adopter devant le Québec d'aujourd'hui ? Voilà bien le problème des Français. Ils ne connaissent pas la véritable histoire de notre peuple, cette saga des 65.000 Français laissés, en 1763, à la domination anglaise en terre d'Amérique, en terre canadienne. Une histoire où tout ce qui a été tribulations, exactions, spoliations, « générosités » définies selon les intérêts du peuple conquérant et non selon les aspirations et les volontés réelles du peuple conquis, phénomènes de collaboration de la part d'une élite bourgeoise de politique et d'affaires, etc., a été systématiquement minimisé, éliminé des manuels scolaires et de tout horizon, afin de ne pas nuire à la bonne entente entre les deux groupes.

Alors que tout ce qui a été fait, qui parut généreux ou fut devenu indispensable à l'accommodement de la vie courante, le fut à condition que les Canadiens Français consentissent à une certaine soumission (comme par exemple dans l'usage de l'anglais avec les anglophones) — soumission obligée sur laquelle on se gardait d'attirer l'attention — ces générosités calculées, en fin de compte profitables au peuple vainqueur, ont servi à faire dans le monde la propagande du Canada comme étant le pays où a été heureusement résolu le problème de deux races vivant en parfaite harmonie dans le même pays. C'est l'éclatement de ce mensonge aux yeux du monde entier qui a tellement humilié les Anglais lors de la déclaration du Général de Gaulle.

Ce dont nous serions friands, au Québec, c'est, bien sûr, de voir les Français sympathiser avec nos tribulations et nos aspirations de peuple français, et non pas avec cette hypocrite humiliation des Anglo-Canadiens.

Quoi qu'on puisse, en France, penser du Général de Gaulle, nous attendons des Français qu'ils admettent qu'il a signalé à leur attention la vraie situation du Québec Français et le problème de conscience qu'il pose à la France. Mais cette conjonction des vues et des sentiments se fera difficilement, sans une

initiation des Français à la vraie histoire des Canadiens-Français. Nous voudrions qu'ils nous considèrent comme un peuple authentique et ayant sa place de plein droit dans le concert des nations. A la France, de Gaulle a dit en substance : **« Il y a au Québec un peuple français, une autre France, que nous n'avons pas le droit d'abandonner complètement à elle-même dans ses difficultés à rester vraiment et authentiquement française. Bien sûr nous devons tenir compte du fait qu'il ne s'agit pas d'une France similaire à notre France d'Europe, originelle, mais d'une France d'Amérique, issue de la première et marquée maintenant, par sa géographie et par son histoire, de caractéristiques qui lui sont propres. Cette France, si elle veut vivre comme telle, nous avons le devoir d'être avec elle dans toutes les décisions qu'elle prendra démocratiquement quant à son avenir. »**

C'est ce sentiment, cette disponibilité d'esprit à notre égard, cette sympathie au besoin agissante dans le champ international, que nous attendons aujourd'hui de nos frères de France. Nous espérons qu'ils ne nous feront pas l'injure, à l'instar des Anglo-Canadiens, de nous considérer comme des aborigènes inférieurs, à qui l'on dit vouloir du bien tout en les maintenant solidement sous tutelle. Leur désintéret nous condamnerait à vivre plus que jamais sous cette tutelle des Canadiens Anglais et selon les normes d'un « bien », pour nous, qui serait défini par eux.

Pour cela, il va falloir que le peuple français d'Europe s'intéresse, au nom même des intérêts de la France dans le monde, à notre véritable histoire. Qu'il apprenne qu'il existe un peuple de France en Amérique, et non pas des Français perdus, abandonnés par la France et qui n'avaient pas d'autre destin admissible que de devenir des sujets anglophones de Sa Majesté Britannique dans l'Empire, perception qui constitue la base de l'attitude française générale à notre égard.

Il faut, bien sûr, qu'il y ait un peuple, pour qu'il soit question d'un droit à disposer de soi-même et à s'autodéterminer. Or, c'est effectivement une histoire très mal connue, notamment en France, que celle des 65.000 Français restés en terre d'Amérique en 1760.

S'étant conçus dès le départ comme un peuple conquis, mais déterminés néanmoins à se sauver, à rester « eux-mêmes », ils avaient tenu tête, revendiqué des droits, et ils avaient réussi, dès 1774, à se faire reconnaître par leur conquérant (cf. l'Acte de Québec, signé à Londres) comme un peuple particulier, autorisé officiellement à rester Français au sein de l'Empire Britannique même.

Depuis, en dépit de toutes les vicissitudes de leur histoire, ils n'ont jamais abdiqué ce droit obtenu de rester « différents » des autres habitants du Canada, de rester Français. Ils ont fait tout ce qu'il était possible ou imaginable de faire pour concilier cette exigence avec leur loyauté vis-à-vis du conquérant. Ils se sont efforcés de rester fidèles aux institutions britanniques dans la mesure où il leur était possible de s'y adapter sans tomber dans l'incompatibilité avec leur volonté (et leur droit) de rester d'esprit français. Dans cette situation difficile, ils ont su mener en termes intelligents des négociations astucieuses — dont le résultat est visible au Québec.

Les problèmes du Québec d'aujourd'hui qui postulent son accession à la souveraineté politique dans le Commonwealth, viennent de ce que, sans exception aucune — même chez ceux des Québécois qui cherchent des solutions moins radicales — **existe un mécontentement général sur la façon dont le Canada anglais a fait obstacle aux réalisations promises et violé sans vergogne la lettre et l'esprit des constitutions établies.**

Personne, au Québec, ne veut plus du Canada tel qu'il fonctionne actuellement, sauf, peut-être, quelques personnes ou certains groupes cristallisés autour du personnage et de la pensée de M. Trudeau et se refusant à admettre que quelque chose doit changer au Canada — un Canada qui change, d'ailleurs, sous leurs yeux, quoi qu'ils veuillent.

Ce que nous disons au peuple français, c'est : « Nous sommes nous aussi un peuple ; et un peuple-frère. Notre réalité politique depuis plus de deux cents ans, après une conquête, a été une réalité d'occupation étrangère plus ou moins adoucie ; mais où les plus larges adoucissements sont toujours restés une tutelle. Croyez-vous qu'une telle situation est conforme à la dignité d'un peuple ? Nous ne nions pas la nécessité d'arrangements entre peuples voisins. Nous réclamons la liberté de négocier ces arrangements d'égal à égal ».

La France peut-elle être ailleurs que du côté de la liberté ? Dans un débat qui, au surplus, constitue un épisode viscéral de sa propre histoire ?

François-Albert ANGERS



Louise Harel élue à la vice-présidence du Parti Québécois.

Après plusieurs semaines d'une vigoureuse campagne, M. Pierre Renaud a été défait à la vice-présidence du Parti Québécois par une jeune femme, Mme Louise Harel. Présidente pendant cinq ans de l'Association régionale Montréal-Centre qui regroupe plusieurs éléments dits de gauche du Parti Québécois. Mme Harel s'était souvent opposée au Premier Ministre René Lévesque quant à la place que devait occuper le parti face au gouvernement. Pour elle, le parti doit demeurer un lieu de débats ouverts afin de lui garder sa vitalité et sa représentativité. Mme Harel aura pour rôle essentiel de diriger l'opération visant à convaincre les femmes du Québec de voter en faveur de la souveraineté-association.

Québec, la plus belle de toutes les villes canadiennes.

De toutes les grandes villes canadiennes, c'est Québec qui se révèle la plus attrayante, selon une enquête menée par la Société Centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) pour le compte du défunt ministère des Affaires urbaines.

Trois caractères positifs majeurs ont contribué à faire de Québec la ville la plus attrayante : l'environnement naturel, le cadre social et la taille agréable, ni trop grande ni trop petite, de la ville.

Les quatre autres villes canadiennes venant derrière Québec sont, dans l'ordre, Victoria, Ste-Catherine, Ottawa-Hull et Saskatoon. Montréal arrive au 14^e rang, derrière Chicoutimi et Toronto, alors que Regina se classe au dernier rang.

La Sun Life a perdu \$ 2 milliards depuis son départ.

La compagnie d'assurances Sun Life a perdu, depuis l'annonce du départ de son siège social de Montréal, près de 30% de son volume d'affaires québécois, soit plus de \$ 2 milliards de polices d'assurance.

Par contre, la société d'assurance-*La Sauvegarde*, l'une des deux sociétés d'assurances du Mouvement Desjardins, a augmenté ses ventes de 10% grâce notamment à l'acquisition d'un important nouveau compte, celui des 23.000 employés de l'Hydro-Québec. On s'attend à ce que tous les organismes publics ou parapublics détenant des polices d'assurance avec la Sun Life emboîtent le pas.

Le Français dans l'air au Québec.

Ottawa a accepté à la fin du mois d'août le rapport des trois juges recommandant le passage au bilinguisme dans toutes les communications aériennes au Québec. Jusqu'ici, le français n'est toléré que dans six aéroports du Québec et pour le vol à vue seulement.

La société Air-Canada ne permettra les communications en français au-dessus du Québec qu'à des équipages entièrement francophones et seulement après que le gouvernement fédéral aura donné le feu vert au contrôle aérien bilingue.

Un vice-président d'Air-Canada, M. Charles Simpson, a annoncé en fin de semaine que les communications en français seraient permises « si c'est la loi du pays et s'il y a un équipage entièrement francophone à bord ».

Chez CP Air, un porte-parole a révélé qu'on demanderait aux pilotes « ce qu'ils en pensent » avant de prendre une décision.

La compagnie américaine Allegheny Airlines, qui exploite deux liaisons aller-retour quotidiennes entre Buffalo et Montréal, a déjà dit qu'elle pourrait les abandonner si le bilinguisme était permis pour le vol aux instruments.

Le bilinguisme pernicieux.

M. Gaston Laurion, professeur à l'Université Concordia, révèle de nombreux cas de non-application de la loi 101 : juges s'exprimant en anglais aux Petites créances, factures bilingues (même de la part de l'Hydro-Québec), affichage commercial, etc. M. Laurion déclare notamment : « Quand donc nous débarrasserons-nous de cet « anglais-absolument-nécessaire-pour-gagner-sa-vie-dans-le-contexte-nord-américain » et pourrions-nous concevoir un Québec où toutes les langues étrangères, et non plus seulement l'anglais, seront librement apprises ? ».

La plus grande éolienne du monde sera construite au Québec.

La construction de la plus grande éolienne du monde — d'une hauteur de 110 m et d'une puissance de 3,8 MW — sera entreprise au Québec au début de 1980. L'édification de cette éolienne, qui devra être achevée à l'automne 1983, coûtera 18 millions de dollars canadiens (64,8 millions de francs). Son emplacement n'a pas encore été définitivement arrêté par les spécialistes de l'Institut de recherche en énergie du Québec (IREQ).

La Société Générale a passé la barre des \$ 200 millions.

La Société Générale de France, l'une des premières banques du monde (entre le 6^e et le 8^e rang selon les années), s'est implantée discrètement au Canada depuis 1977.

D'abord associée à la Banque canadienne nationale (BCN) dans une société de « leasing » où elle détenait 90% des intérêts, Euronat, la Société générale a graduellement entrepris de voguer de son propre gré sur le marché canadien.

En mars 1977, elle ouvre sa première agence à Toronto. En septembre 1977, elle rachète la participation de la BCN dans Euronat, et intègre le tout à ses propres opérations d'agence.

Depuis, la SG a ouvert des agences à Toronto, Calgary et Vancouver et un bureau de représentation à Québec.

La société-mère a réalisé en 1978 des profits de \$ 225 millions sur un volume d'affaires de \$ 75 milliards, elle se situe au troisième rang des entreprises françaises juste après Peugeot et Elf.

Un siège social quitte Genève pour Montréal.

La ville de Montréal accueillera d'ici 1980 le siège social de l'Association internationale des receveurs de Poste dont les bureaux se trouvent actuellement en Suisse, à Genève.

Fondée il y a cinq ans, cette association a des membres dans 102 pays et a pour objectif de promouvoir sur un plan social et professionnel le rôle des receveurs de Poste dans le monde entier.

Installée à Genève depuis sa fondation, l'Association internationale des receveurs de Poste (AIRP) a choisi de quitter la Suisse en raison de la valeur du franc suisse. Une étude comparative de plusieurs villes a conduit l'Association à retenir Montréal.

Pas de référendum fédéral au Québec.

Le gouvernement fédéral a renoncé à toute tentation d'adopter un projet de loi lui donnant le pouvoir de tenir un référendum constitutionnel, au Québec ou ailleurs. Au terme de la réunion du cabinet fédéral restreint, à Jasper, en Alberta, le premier ministre M. Joe Clark, a confirmé que le nouveau gouvernement conservateur ne ferait revivre d'aucune façon le projet référendaire que son prédécesseur M. Pierre Elliot Trudeau, avait présenté au Parlement l'année dernière et qui était mort au feuillet des Communes avec la dissolution des Chambres au printemps.

Colloque « De Gaulle, Québec et la Francophonie ».

Les Cercles universitaires d'études et de recherche gaulliennes, en collaboration avec le Centre québécois de relations internationales, ont organisé les 4, 5 et 6 Septembre, un colloque qui portait sur un sujet pas spécialement original : on a analysé, en effet, les circonstances et l'impact de voyages du général de Gaulle au Québec et, plus particulièrement, de celui désormais célèbre, d'août 1967. Des universitaires, de hauts fonctionnaires, des hommes politiques, des journalistes, tant français que québécois et canadiens anglais, ont apporté leurs témoignages, leurs versions ou leur analyse de cette visite en la plaçant dans un cadre plus large de la politique gaullienne vis-à-vis de la francophonie.

Les travaux se sont déroulés au Château Frontenac à partir du mardi 4 septembre. Le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson, a prononcé une allocution lors de la séance d'ouverture tandis que le vice-premier ministre, Jacques-Yvan Morin, a reçu à dîner les congressistes dans la soirée du 5 septembre. Le président de l'Assemblée Nationale, Clément Richard, a organisé une réception le mercredi 6 septembre à l'Assemblée.

Parmi les conférenciers invités, on nota, du côté français, les noms de Jean-Paul Bled, président des Cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, Pierre de Menthon, consul général de France à Québec de 1967 à 1972, Etienne Burin de Rosiers, secrétaire général de l'ELG de 1962 à 1967, Pierre-Louis Mallen (ORTF), Philippe Rossillo, président des amitiés acadiennes, Patrick Demartial, secrétaire général de France-Québec et d'autres universitaires et fonctionnaires. Du côté canadien, on trouve des politologues connus, Gérard Bergeron, Louis Balthazar de l'Université Laval, Jo Meisel de l'Université Queen's, mais aussi Louise Beaudoin de Québec, Jean Chapdelaine, ex-délégué général du Québec à Paris. Mentionnons parmi les délégués des Cercles universitaires, la présence d'un ministre de Haute-Volta, M. Célestin Magnin, délégué de la présidence auprès du premier ministre et d'un conseiller président du Sénégal.

CAMBRESIS HAINAUT QUEBEC

C'est dans une atmosphère détendue qu'une nouvelle association régionale de France-Québec a été créée le 6 juin 1979 dans le Cambrésis Hainaut.

On notait la venue de M. Patrick DEMARTIAL qui présenta en quelques mots le Québec et les différentes possibilités offertes à l'association afin de mieux faire connaître ce pays. M. Bernard SAUVE projeta un film sur la vie québécoise. Nous tenons à les remercier de leur participation à cette première réunion.

D'autre part, la municipalité de Cambrai était représentée par M. DANCOURT, adjoint aux affaires culturelles qui félicita de son initiative M. Régis BOULANT, Président de Cambrésis Hainaut Québec.

Cette nouvelle association est parrainée par M. Jacques LEGENDRE, Maire de Cambrai, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail et de la Participation, chargé de la Formation Professionnelle, et par l'honorable Guy JORON, député de Montréal et Ministre de l'Énergie du Québec.

ROUEN - QUEBEC

Coucou ! C'est nous !

Si on vous a fait attendre si longtemps de nos nouvelles, c'est parce qu'on n'est pas restés les deux pieds dans le même pichou. La preuve.

— Novembre : c'est parti ! Assemblée Générale avec projection de diapos, et tout (et tout et tout = petite bouffe).

— Décembre : Invitation par nos amis du Vaudreuil-Ville Nouvelle, à une « Veillée Québécoise » avec Francine Reeves.

— Janvier : Dégustation d'un gâteau rond dans lequel on trouve toutes sortes de choses pas comestibles et puis après on se met une couronne sur la tête... Vous dites ? La galette. Bravo, on l'applaudit bien fort !

— Février : Soirée « Vin - Fromages » à la patinoire. Pour nous être déjà (oh que trop étendus sur le sujet, glissons... vers la culture avec une conférence sur l'Acadie par le Pr. Jean D'ALGÈLE de Moncton.

— Avril : !!!! Ah oui, c'étaient les vacances !

— Mai : Rallye auto-pédestre ou pédestro-automobile (au choix) et le spectacle donné par la troupe « La Bottine Souriante » que vous avez peut-être vue au congrès de France-Québec à La Rochelle.

— Juin : le Feu de la St-Jean « Couronnement » de la saison. Nous n'osons pas dire « le clou » pour ne pas froisser notre trésorier qui a pris à cette occasion un marteau sur la tête. Ah ces intellectuels...

Et vous pensez peut-être que c'est tout ? Et bien non, car en plus nous avons hébergé un groupe (22) de Granby (canton de l'Est). Parlez-leur un peu du pays pour voir... En tout cas, on aura eu « ben du fun » et vivement l'année prochaine pour que l'on recommence !

A bientôt.

Le Bureau

DEUX IMPORTANTES MANIFESTATIONS AU COURS DE L'ÉTÉ

QUEBEC :
NOUVEAU « VOISIN » DU VERDON

Sous le thème « La Fête », l'association régionale d'animation du Var, accueillait en juillet dernier, avec la collaboration de France-Québec, une vingtaine de jeunes québécois du Club Optimiste de Laval.

Pour marquer cet échange sous le signe de la réciprocité, puisqu'une délégation de jeunes provençaux s'envolait pour le Québec le mois suivant, une semaine québécoise en « plein air » se déroula sur la place publique des communes participantes. Une exposition de dessins d'enfants sur les contes et légendes du Québec, des soirées « causeries sympathiques » avec projection de films, des veillées québécoises au son des violoneux, tinrent l'affiche de cette rencontre avec le Québec.

Un grand gala de la chanson québécoise avec la participation du groupe Conventum, du chanteur Michel Léveillée, et de la « calleuse » Francine Reeves, clôtura cette semaine de « bon voisinage » !

LE QUEBEC « EN VEDETTE »
A ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
DU 20 AU 26 AOUT

Près de 200.000 personnes ont pu vivre à l'heure du Québec à l'occasion de la 7^e Foire aux Oignons de St-Gilles-Croix-de-Vie.

Expositions-photos de Michel St-Jean, danses et musiques traditionnelles au rythme de la troupe « Les Tournesols », démonstration de coupe-de-bois-à-la-castor de deux

sympathiques bûcherons de Ste-Julienne, Mario et Guy Villemaire, boîte-à-chansons animée par une jeune chanteuse, Chantal Benoit, ont donné le ton à cette grande fête québéco-vendéenne, organisée conjointement par le Comité des Fêtes de St-Gilles et France-Québec.

TRAVAUX SAISONNIERS 1979

VENDANGES 79 :
PARTICIPATION RECORD

Avec mille demandes de participation — un véritable « raz-de-marée » aux dires de nos homologues de Québec-France — le programme « séjour-vendanges en France » connaît cette année un succès sans précédent.

Ainsi près de deux cents québécois, répartis principalement en Sancerre, en Bourgogne et en Champagne participent aux vendanges, grâce à France-Québec. Pour la très grande majorité d'entre eux, il s'agit d'une première expérience et nul doute qu'elle s'avèrera enrichissante !

CUEILLETTE DES POMMES :
UN NET PROGRÈS

Une cinquantaine de jeunes français se sont inscrits cette année auprès de France-Québec au programme « Cueillette des pommes » au Québec. Selon les commentaires qui nous sont parvenus, il semble que l'on soit enthousiaste du séjour en terre québécoise.

Souhaitons pour l'an prochain une plus grande participation...

Responsable
des Animations Bernard SAUVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

REGROUPEMENT DES SERVICES CULTURELS QUÉBÉCOIS A PARIS

Les services culturels de la Délégation Générale du Québec à Paris ont été regroupés, dans un immeuble situé au **117, de la rue du Bac**. Les conseillers culturels du Québec ont à leur disposition de vastes locaux qui accueillent également la Bibliothèque et le Centre de Documentation du Québec en France ainsi que les services audio-visuels de la Délégation Générale. Une salle d'audition pouvant recevoir plus de cent personnes a été aménagée.

Ce réaménagement a permis de réintégrer à la Chancellerie, 66, rue Pergolèse, Paris 16^e, les services d'Immigration du Québec jusqu'alors installés avenue de la Grande Armée.

Curriculum-Vitae

YVES MICHAUD

Né le 13 février 1930 à Saint-Hyacinthe, Québec.

Etudes primaires et secondaires, Saint-Hyacinthe.

Rédacteur en chef et directeur du journal « Le Clairon », St-Hyacinthe, 1951 à 1961.

Rédacteur en chef et directeur du journal « La Patrie », 1951 à 1956.

Boursier en journalisme du Conseil des Arts du Canada, 1958.

Diplômé du Centre international de Journalisme, Université de Strasbourg (France). -1960.

Auteur d'une thèse sur « La Presse de province au Canada-Français » - 1960.

Prix du meilleur éditorial (Union canadienne des journalistes de langue française) -1962, 1963.

Prix du meilleur éditorial (Cercle des journalistes de Montréal) - 1964.

Prix du meilleur reportage (Association des Hebdomadaires de langue française du Canada) - 1957.

Député de Gouin à l'Assemblée nationale du Québec - 1966 à 1970.

Auteur de l'ouvrage « Je Contesté » (Chronique de la politique québécoise, Edition du Jour - 1969).

Commissaire général à la coopération avec l'extérieur et chargé de mission auprès du Premier ministre - 1970 à 1973.

Directeur et rédacteur en chef du quotidien « Le Jour » - 1973 à 1976.

Prix de la National Conférence of Media, Toronto - 1975

Prix du Cercle des Journalistes de Montréal -1976.

Délégué du Québec aux Organisations internationales - 1977.

Conseiller du Premier ministre aux affaires internationales - 1977 à 1979.

Délégué général du Québec en France à compter du 1^{er} octobre 1979.

Marié à Monique Morissette. 2 enfants : Luc (27 ans) et Anne (23 ans).



11/Essonne-Québec
a/s M. Robert Gatellier
30, rue Pascal
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
tél : 015.47.78

12/Flandres-Québec
Pdt Marcel Merlen
Hôtel de Ville
59240 Dunkerque
tél : 65.98.00 poste 224

13/Forez-Québec
a/s M. Jean-Claude Raffy
«Les Aravis» Le Plat Haut
42390 Villars
tél : (77) 74.03.10

14/Gâtinais-Québec
a/s M. Boytard
Syndicat d'Initiative
Mairie de Montargis
45200 Montargis
tél : (38) 85.05.94

15/Grand-Quévilly-Québec
a/s M. Jean Hollande
Mairie du Grand-Quévilly
76120 Grand-Quévilly
tél : (35) 63.81.23

16/Guadeloupe-Québec
a/s M. Claude Camicas
17, allée Bologne Ducharmoy
97120 St-Claude

17/Jura-Québec
5, rue Mathi
Montmorot
39000 LONS LE SAULNIER
tél : (84) 47.13.84

18/Limousin-Québec
a/s Mme Lucy Bourret
Mazaudon
87240 Ambazac
tél : (55) 39.62.79

19/Lyon-Québec
M.A.C.L.Y.
23, rue Tramassac
69005 Lyon
tél : (78) 37.03.44

20/Maine-Québec
a/s M. Alain Cadel
54, rue Victor Hugo
72000 Le Mans

21/Rouen-Québec
Mme Béghin
B.P. 1092
76000 Rouen

22/St-Malo-Québec
a/s M. Daniel Rota
6, rue St-Vincent
35400 St-Malo
tél : (99) 40.89.81

23/Val-de-Marne-Québec
M. Barda
80, rue d'Arcueil
94250 Gentilly
tél 588.33.13

1/Alpes-Québec
(Dauphiné)
a/s M. Jean Tournon
5, rue Madeleine
38000 Grenoble
tél : (76) 42.72.76

2/Alpes-Léman-Québec
a/s M. Jean-Michel Hercourt
1, av. Jules Ferry
74100 Annemasse
tél : (50) 38.45.76

3/Armorique-Québec
a/s M. Jean Montaufray
Place de l'église
56110 Gourin
tél : (97) 23.43.23

4/Béarn-Québec
a/s J.M. Devito
51, av. Philippon
64000 Pau
tél : (69) 02.66.11

5/Bourgogne-Québec
a/s M. Michel Labori
Le Hameau-sous-la-forêt
Brion - 71190 Etang s/Arroux
tél : (85) 82.20.82

6/Brive-Québec
a/s M. Alain Le Floch
Impasse Emile-Magne
19300 Brive
tél : (55) 87.50.14

7/Brouage-Québec
a/s Mme Michèle Olivet
RD n° 3 Hiers-Brouage
17320 Marennes
tél : (46) 85.10.04

8/Calvados-Québec
A.S. Hervé Bernard
B.P. 235
14005 Caen Cédex
tél : (30) 81.42.83

9/Chatelleraut-Québec
M. Jean Barreau
6, allée des Rivages
86100 Chatelleraut

10/Côte d'Azur-Québec
Mme Thirion-Hermann
Pacanaglia
Grande Corniche
06360 EZE Bord de Mer

COTISATIONS 79 et 80

Les besoins de financement de France-Québec augmentent aussi vite que ses activités, mais les cotisations elles n'ont pas augmentées.

Vous rendrez un grand service à votre association en renouvellement vite votre adhésion. Profitez-en pour faire adhérer vos amis, vous leur rendrez service.



RENOUVELEZ VITE VOTRE ADHÉSION

Bulletin d'adhésion

NomPrénom

Adresse

.....Code Postal

Tél.

Etudiants 30 F
Actif 50 F

Couple 80 F
Bienfaiteur 120 F

Québec

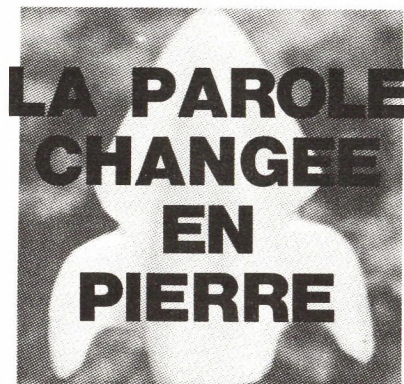
trois siècles d'architecture

950 illustrations
46 pages couleur
1979

440 pages
210 F

*Cet ouvrage
est un livre d'images
montrant la capitale
québécoise*

aux diverses époques de son histoire, doublé d'une synthèse de l'évolution de son architecture.



**LA PAROLE
CHANGÉE
EN
PIERRE**



**Vie et oeuvre de
Davidialuk Alasuaq,
artiste inuit du
Québec arctique.**

*Un livre d'art tel qu'ils de-
vraient être tous : si près à
la fois de la vie de l'imaginaire,
tellement riche de récits et
d'histoires que l'art nous pa-
raît couler de source.*

1979 576 pages 36 F

Ces prix s'entendent prix publics de l'Editeur

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
DIFFUSE EN FRANCE
LES PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

29-31, quai Voltaire 75340 PARIS CEDEX 07 — 165, rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 03